

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 06 novembre 2025

n° 164-25

**Objet :** *RS - Approbation de la candidature au programme Interreg VI-A ALCOTRA pour le projet « MieuX + : Vers un nouveau modèle de logistique alpine : innovation et durabilité pour une logistique plus responsable et inclusive »*

- date de convocation le 31 octobre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi six novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 32

<b>Aillon-le-Jeune</b>	
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
<b>Cognin</b>	Corinne Charles
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fresso
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Valentin Hachet
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévise - de Alain Caraco à Pierre Brun - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Christelle Favetta-Sieyes à Christophe Pierretton - de Franck Morat à Corinne Charles - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

• conseillers excusés : 13

Grégory Basin - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Marcel Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Damien Regairaz - Thierry Tournier

**GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## **Bureau du 06 novembre 2025**

délibération n° 164-25

objet **RS - Approbation de la candidature au programme Interreg VI-A ALCOTRA pour le projet « MieuX + : Vers un nouveau modèle de logistique alpine : innovation et durabilité pour une logistique plus responsable et inclusive »**

Thierry Repentin en l'absence d'Alain Caraco, vice-président chargé des coopérations métropolitaines de mobilité et du développement du numérique, indique que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité de gestion du programme Interreg VI-A France-Italia ALCOTRA, en application des décisions prises par le comité de suivi lors de sa réunion du 13 juin 2025, ouvre le volet 1 du quatrième appel à projets simples de la programmation 2021-2027 pour un montant total de 10 M€ de FEDER (Fonds européen de développement régional). Cet appel intègre l'objectif spécifique 1.iv : « Développer des compétences pour la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'entrepreneuriat », qui vise à renforcer la capacité des territoires transfrontaliers à anticiper et accompagner les mutations économiques et technologiques.

La Ville de Chambéry et ses partenaires, dont Grand Chambéry, souhaitent ainsi soumettre une candidature pour le projet « MieuX + : Vers un nouveau modèle de logistique alpine : innovation et durabilité pour une logistique plus responsable et inclusive » dans le cadre de cet appel à projets.

La logistique urbaine, et notamment le dernier kilomètre, constitue un enjeu important pour les villes moyennes, où la congestion routière, la pollution atmosphérique et l'explosion des coûts logistiques pèsent sur la compétitivité des acteurs locaux et la qualité de vie des citoyens. Dans un contexte marqué par les transitions écologique et numérique, les territoires transfrontaliers comme Chambéry et Cuneo (Italie) doivent repenser leurs modèles pour allier performance économique, réduction des émissions carbone et équité sociale.

La transition logistique nécessite non seulement des solutions techniques, mais aussi des compétences nouvelles et un écosystème entrepreneurial innovant. Dans les villes transfrontalières, l'enjeu est double : accompagner les artisans et commerçants dans l'adoption de nouvelles pratiques, tout en stimulant l'émergence de start-up capables de proposer des innovations adaptées.

Le projet proposé a pour objectif de concevoir, expérimenter et valider un modèle innovant, bas carbone et répliquable de logistique urbaine, adapté aux villes alpines de taille moyenne et aux territoires transfrontaliers. Fondé sur la recherche appliquée, les expérimentations pilotes et la participation active des acteurs locaux, le projet vise à transformer les contraintes du dernier kilomètre en leviers de transition durable et équitable, tout en soutenant l'entrepreneuriat innovant et en favorisant le transfert de compétences vers les PME.

S'appuyant sur son expérience de chef de file du projet ALCOTRA ESCAPE (évasion scientifique pour un avenir plus écologique), actuellement en cours, la Ville de Chambéry est le chef de file du projet MieuX +. Avec un consortium associant collectivités locales (Grand Chambéry et la Ville de Cuneo), partenaires scientifiques (Politecnico di Torino, CEREMA Lyon) et acteurs économiques (Chambre de métiers et de l'artisanat, MIAC, Savoie Technolac), MieuX + mise sur une approche intégrée, combinant coopération transfrontalière, innovation collaborative et expérimentations concrètes.

Il aura pour objectifs spécifiques de :

- renforcer la compétitivité des PME locales de la logistique, du commerce et de l'artisanat en mutualisant les services et en réduisant les coûts du dernier kilomètre,
- diminuer l'empreinte carbone et la congestion à Chambéry et Cuneo grâce à des solutions locales innovantes de logistique urbaine,
- former et accompagner les acteurs de la logistique durable (entreprises, start-up, institutions) pour renforcer leurs compétences et favoriser de nouvelles chaînes logistiques locales,
- favoriser la création de start-up franco-italiennes dans la logistique urbaine durable, grâce à un écosystème d'innovation associant recherche, institutions et entreprises,
- construire un cadre commun franco-italien pour la logistique urbaine durable, fondé sur les expérimentations du projet.

Le projet « MieuX + : Vers un nouveau modèle de logistique alpine : innovation et durabilité pour une logistique plus responsable et inclusive » dispose d'un budget total de 1 935 900 €. La contribution demandée au Fonds

européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme de coopération Interreg VI-A France-Italie ALCOTRA 2021-2027 s'élève à un montant de 1 548 720 €, soit 80 % de la valeur totale du projet répartie comme suit :

Partenaires	Dépenses	Recettes	
		FEDER	Contribution des partenaires
Ville de Chambéry	481 250 €	385 000 €	96 250 €
Grand Chambéry	81 250 €	65 000 €	16 250 €
CGLE Savoie Technolac	140 000 €	112 000 €	28 000 €
CEREMA	134 400 €	107 520 €	26 880 €
CMAR	70 000 €	56 000 €	14 000 €
Ville de Cuneo	281 250 €	225 000 €	56 250 €
Politecnico di Torino	350 000 €	280 000 €	70 000 €
I3P	140 000 €	112 000 €	28 000 €
MIAC – Carrefour agroalimentaire	189 000 €	151 200 €	37 800 €
ASCOM CUNEO SERVIZI S.R.L.	68 750 €	55 000 €	13 750 €
<b>Total</b>	<b>1 935 900 €</b>	<b>1 548 720 €</b>	<b>387 180 €</b>

Il est donc proposé d'approuver la candidature de Grand Chambéry au projet « MieuX + : Vers un nouveau modèle de logistique alpine : innovation et durabilité pour une logistique plus responsable et inclusive » dans le cadre de l'appel à projets du Programme Interreg VI-A France-Italia ALCOTRA. Il est également proposé que le projet soit porté par la Ville de Chambéry, en tant que chef de file, qui déposera le dossier pour le compte de ses partenaires en partenariat avec la Ville de Cuneo.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

**Vu** le quatrième appel à projets ALCOTRA au titre du programme Interreg VI-A France-Italia ALCOTRA,

**Vu** l'avis de la commission mobilité du 21 octobre 2025,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** le projet « MieuX + : Vers un nouveau modèle de logistique alpine : innovation et durabilité pour une logistique plus responsable et inclusive », son budget prévisionnel, et la candidature de Grand Chambéry à l'appel à projets programme INTERREG VI-A ALCOTRA,

**Article 2 : de désigner** la Ville de Chambéry comme chef de file du projet,

**Article 3 : de solliciter** une subvention au titre du FEDER,

**Article 4 : de solliciter** toutes autres subventions pour la réalisation des actions du projet,

**Article 5 : de dire** que les dépenses et recettes du projet seront inscrits aux budgets primitifs 2026, 2027 et 2028 en cas de sélection du projet par le comité de suivi du programme ALCOTRA,

**Article 6 : d'autoriser** le reversement par la Ville de Chambéry de la quote-part de subvention FEDER revenant à Grand Chambéry, en cas d'obtention du cofinancement,

**Article 7 :** d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention et les documents à intervenir,

**Article 8 :** de s'engager à assurer l'autofinancement nécessaire à la réalisation du projet,

**Article 9 :** de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

**Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte :

**164-25**

Objet de l'acte :	RS - Approbation de la candidature au programme Interreg VI-A ALCOTRA pour le projet « MieuX + : Vers un nouveau modèle de logistique alpine : innovation et durabilité pour une logistique plus responsable et inclusive »
Classification Préfecture :	8 - Domaines de compétences par thèmes 7 - Transports
Date de l'acte :	06 novembre 2025
Annexe(s) :	annexe

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251106-lmc1H34568H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34568H1

Date de transmission en Préfecture :	07 novembre 2025
Date de réception en Préfecture :	07 novembre 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 07 novembre 2025